

Référence : C.N.139.2024.TREATIES-X.21 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES EFFETS INTERNATIONAUX  
DES VENTES JUDICIAIRES DE NAVIRES

NEW YORK, 7 DÉCEMBRE 2022

LUXEMBOURG : SIGNATURE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de  
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 25 avril 2024.

Le 25 avril 2024

